
Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **10 décembre 2020**

Organisée par **Le Maire**

Participants

PARAVY Jean-Claude
 KREBS Jean-Marie
 REVEL Daniel
 CORMIER Philippe
 PICARD Marie-France
 DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
 PUGNOT Bertrand
 MOREL-BIRON Odile
 MESTRALLET Nadège
 COUDURIER Françoise
 LABBAY Catherine
 FRIOT Pierre-Yves
 GROS Gilbert
 CORDIER Alain
 PITAVAL Cyril
 BUHAGIAR Annie
 DELABEYE Thierry
 BERTRAND Frédéric
 MARECHAL Céline
 JARRET Benoît
 COMTE Estelle
 GUICHERD Nicolas

Pouvoirs

Absents/excusés

BARBIN Régine
 KIJEK Muriel
 ROUX Floriane
 PULLIAT Lucie
 COUTURIER Annick

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **28 janvier 2021**

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
--------------------	---------------------------

Plan :

1. Ordre du jour	2
1.1 Lecture des délibérations de la séance précédente	2
1.2 Travaux en cours ou programmés	2
1.2.1 Travaux communaux.....	2
1.2.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage CCVG, SIEGA, SIAEP et Département	2
1.3 Organisation du déneigement.....	3
1.4 Virements de crédits - Décision Modificative	3
1.5 Admissions en non-valeur et demande de remise de pénalités	5
1.6 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal.....	6
1.7 Autres dossiers des communes déléguées	6
1.7.1 Participation à l'achat d'une saleuse (Grésin).....	6

1.7.2 Cession d'un terrain communal (St Maurice de Rotherens)	6
2. Compte-rendu des Commissions	7
2.1 Affaires scolaires (<i>Marie-France PICARD</i>).....	7
2.1.1 Tableau des effectifs.....	7
2.1.2 Octroi d'une prime.....	7
2.1.3 Versement d'une subvention	7
2.2 Travaux (<i>Jean-Pierre DREVET</i>)	7
2.3 Communication (<i>Jean-Marie KREBS</i>).....	8
3. Actualités intercommunales	8
3.1 Communauté de communes Val Guiers (CCVG).....	8
3.2 Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS)	9
3.3 Syndicats intercommunaux	9
3.3.1 SIEGA.....	9
3.3.2 SDES.....	9
4. Questions diverses	9
4.1 Convention utilisation de locaux au collège.....	9
4.2 Cession du bâtiment de La Poste	10
4.3 Convention d'achat des masques réutilisables	10
4.4 Interventions de la Région dans le cadre de la lutte contre la COVID.....	10
4.5 Calendrier.....	10

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
 Travaux en cours ou programmés : Gymnase, Parking
 Travaux en cours sous maîtrise d'ouvrage C.C. Val Guiers, SIEGA, SIAEP
 Organisation du déneigement
 Virement de crédits
 Etats de non-valeur- Remise de pénalités
 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal
 Autres dossiers des communes déléguées :
 Participation à l'achat d'une saleuse (Grésin)
 Cession d'un terrain communal (St Maurice de Rotherens)
 Compte rendu des commissions municipales
 (Tableau des effectifs, Octroi d'une prime, Subvention à la coopérative)
 Compte rendu des réunions intercommunales
 Questions diverses : Convention utilisation de locaux au collège

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE PRECEDENTE

(Pour mémoire)

1.2 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES

1.2.1 Travaux communaux

- Les travaux du gymnase avancent toujours régulièrement :
 l'ancien gymnase (avec sol neuf) et la salle Dolto fonctionnent ;
 le nouveau gymnase a reçu sa chape de mise à niveau qui sèche avant pose de son revêtement ;
 les premiers vestiaires sont équipés : ouverture en janvier.
 La destruction des anciens vestiaires est terminée, après désamiantage.

Indépendamment du point sur les travaux, le conseil évoque également les conditions d'entretien du gymnase, les services techniques ne pouvant tout faire. Trois devis ont été demandés à des entreprises. La société HEPS a présenté une offre à 2640 € annuels pour ancien gymnase + Dolto, puis évolution avec le nouveau gymnase. Le Conseil donne son aval au dispositif proposé.

1.2.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage CCVG, SIEGA, SIAEP et Département

- Pour les Marmousets la réception de la première tranche a eu lieu cette semaine : le déménagement des anciens locaux aux nouveaux peut maintenant se faire.

La seconde tranche (rénovation du rez-de-chaussée de la partie existante) démarrera en janvier 2021, la pose d'une grue rue Neuve oblige à faire passer les piétons sur le trottoir d'en face qui devra rester libre.

- Pour le Club Ado, le chantier est toujours stoppé, dans l'attente de l'établissement des responsabilités concernant les désordres observés.

- Pour la réfection des réseaux et branchements rue du Faubourg et rues adjacentes, les travaux se terminent dans le secteur de Jeanne d'Arc avec le revêtement posé cette semaine.
Les sens habituels de circulation vont être rétablis pour les rues du Faubourg et Jeanne d'Arc. Le chantier reste en place au début de la route de Côte Envers pendant les congés de l'entreprise, puis les travaux reprendront en direction de la Bartoule et du Mont.

- Pour la station d'épuration, les travaux avancent bien : après la réalisation des bassins, la construction des locaux techniques est en cours.
Le raccordement de la station de pompage à la station d'épuration et l'évacuation de la station d'épuration sont en cours de réalisation, sur terrains agricoles privés.

- Les travaux de réfection du réseau d'assainissement se poursuivent rue du Rhône : remplacement des raccordements en eau potable traversant l'ovoïde et réfection des raccordements assainissement. Le « chemisage » de l'égout se fera plus tard, après les congés pendant lesquels tout sera rebouché et circulaire.

1.3 ORGANISATION DU DENEIGEMENT

L'adjoint aux travaux présente le dispositif élaboré en commission des travaux :

- les conventions existant sur St Maurice (avec M. Rostaing) et Grésin (avec Champagneux) continuent à s'appliquer ;

- pour St Genix-sur-Guiers, trois conventions de déneigement sont prévues avec des intervenants extérieurs disposant d'un tracteur adapté.

La convention avec EG Paysage pour le haut de St Genix-sur-Guiers continue de s'appliquer.

Pour le bas de St Genix, il est proposé de passer deux conventions avec deux intervenants, pour permettre des interventions simultanées : M. Maréchal et M. Berthier.

Les équipements actuels sont soit réutilisés, soit repris par des entreprises ayant fait une offre, y compris pour l'Unimog pour lequel il n'y a plus d'agent en état de le conduire au sein des services techniques.

Le conseil délibère pour autoriser :

- la signature par le maire des deux conventions de déneigement nouvelles
- la cession des équipements devenus inutiles

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.4 VIREMENTS DE CREDITS - DECISION MODIFICATIVE

Comme chaque année en fin d'exercice, il convient d'ajuster quelques crédits pour permettre une bonne exécution de la fin de l'année et surtout permettre de continuer à payer les factures des opérations en cours en début d'année prochaine au titre des « restes à réaliser ».

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60631 : Fournitures d'entretien	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	19 750.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	19 750.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73224 : Fonds départemental des DMTO pour les communes de - de 5 000 hab	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 700.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 700.00 €
R-74718 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 480.00 €
R-7473 : Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 570.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 050.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	31 750.00 €	0.00 €	31 750.00 €
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	14 140.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	14 140.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 750.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 750.00 €
D-202 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0.00 €	368.15 €	0.00 €	0.00 €
D-21318 : Autres bâtiments publics	0.00 €	724.82 €	0.00 €	0.00 €
D-2312 : Agencements et aménagements de terrains	0.00 €	7 594.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	27 410.30 €	0.00 €	0.00 €
R-2033 : Frais d'insertion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 092.97 €
R-2312 : Agencements et aménagements de terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €	22 865.50 €
R-2313 : Constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 138.80 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	36 097.27 €	0.00 €	36 097.27 €
R-1322-46 : Acquisitions de matériel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 580.00 €
R-1323-112 : Aménagement Beyrin STM	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €
R-13258-75 : Extension des réseaux Secs	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 440.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €	26 020.00 €
D-2031-110 : Forêt STM	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041411 : Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	2 795.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	2 795.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2116-16 : Aménagement du Cimetière	0.00 €	9 210.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2117-110 : Forêt STM	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-21311-61 : Aménagement de la Mairie	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21312-50 : Groupe Scolaire	0.00 €	6 550.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-48 : Rénovation du Cinéma	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21538-95 : Extension réseau Eaux Pluviales	0.00 €	13 250.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21578-3000 : Matériel STM	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21578-46 : Acquisitions de matériel	0.00 €	10 545.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-3000 : Matériel STM	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	6 500.00 €	42 055.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-62 : Gymnase/Installations sportives	0.00 €	19 750.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-970 : ACCESSIBILITE ET RENOVATION MDA	0.00 €	1 810.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	21 560.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	21 640.00 €	102 507.27 €	1 000.00 €	81 867.27 €
Total Général	112 617.27 €		112 617.27 €	

Pour les opérations, l'idée est d'équilibrer les comptes entre les opérations initialement prévues et les besoins finaux en termes d'investissement. Certaines opérations budgétées n'ont nécessité aucune dépense cette année, ce qui permet de compenser d'autres dépenses et ce à hauteur de 7500 euros, dont les réaménagements d'eaux pluviales à l'occasion des chantiers en cours.

La recette de la subvention pour l'achat du projecteur et un prélèvement limité sur les dépenses imprévues a permis d'équilibrer les besoins pour les travaux du Cimetière (colombarium), l'achat de matériel et fournitures (exemple : nouveau panneau lumineux, défibrillateurs, Scie sauteuse, cuve arrosage, saleuse + tête hydraulique) et les investissements sur le groupe scolaire non initialement prévues (télécommande vidéo portail). Le reliquat est affecté au gymnase.

Pour finir, les subventions liées aux dépenses Covid et au programme 2S2C (7570 euros + 20780 euros) ainsi qu'un complément de la TADE (reversement par le département des taxes en lien avec les droits de mutation) permettent d'abonder les deux postes de fonctionnement en dépassement : fournitures d'entretien (COVID) et personnels non titulaire supplémentaire (protocoles sanitaires). Un virement de ces subventions a aussi été fait sur le compte d'investissement pour compenser une des dépenses du gymnase.

Au bénéfice de ces explications, le conseil adopte cette DM.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.5 ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET DEMANDE DE REMISE DE PENALITES

La receveuse municipale a adressé deux états de recettes irrecouvrables pour les faire admettre en non valeur. Un premier état de 3078 € correspond à des dossiers de surendettement, pour lesquels les dettes sont éteintes par ordonnance. C'est donc de droit.

Un second état de 2582.01 € correspond à 43dossiers, s'échelonnant sur les exercices 2007 à 2018 et des montants individuels de 0,34 € à 345,34 €, correspondant à trois cas de figure : NPAI sans renseignement, montant inférieur aux seuils de poursuites, combinaison infructueuse d'actes.

Après explications, le conseil adopte ces inscriptions en non-valeur.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Une demande de remise gracieuse de pénalités pour retards de paiement de la taxe d'aménagement a été introduite par M. B pour un montant de 736 € (part communale).

Le permis de construire remonte au 29 janvier 2005 les échéances normales étaient en 2006 et 2008 pour un montant total de 2260 €. Les paiements du principal se sont échelonnés jusqu'en 2020.

Le Conseil se fait préciser le calendrier ayant conduit à ces pénalités et après débat, estime que ces circonstances ne justifient pas une décision de remise, qui est donc rejetée.

Délibération :

Contre : unanimité

Abstention : 0

Pour : 0

1.6 COMPTE RENDU DES ACTES PRIS PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Avenant passé avec des entreprises titulaires de marchés : un avenant positif sur le lot maçonnerie du gymnase, d'un montant de 13 379,90 €, lié aux réservations pour les équipements sportifs

- Signature d'une convention ponctuelle avec le Centre de Gestion pour l'intervention d'un archiviste.

1.7 AUTRES DOSSIERS DES COMMUNES DELEGUEES

1.7.1 Participation à l'achat d'une saleuse (Grésin)

Le déneigement est organisé sur Grésin avec des moyens partagés avec Champagneux.

Le remplacement de la saleuse a été programmée, avec reprise de l'ancienne. L'achat est porté par le budget de Champagneux et le budget de St Genix les Villages est sollicité pour en rembourser la moitié, après déduction d'une subvention du FDEC.

La part à régler est de 2795 € HT.

Pour la verser à une autre collectivité, il faut prendre une délibération concordante avec celle prise par le CM de Champagneux.

Le Conseil délibère en ce sens.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.7.2 Cession d'un terrain communal (St Maurice de Rotherens)

Le maire délégué de St Maurice fait l'historique de cette parcelle acquise par la commune de St Maurice, avec portage par l'EPLF. La révision du PLU a délimité à cet endroit une zone d'aménagement AU d'extension pour le bas de Beyrin, avec définition des conditions d'aménagement par une OAP (orientation d'aménagement et de programmation).

Plusieurs contacts ont eu lieu par le passé avec des constructeurs, sans aboutir et finalement un opérateur (MNB) a estimé que les conditions posées par l'OAP permettaient la faisabilité d'une opération de construction de 8 logements individuels.

Il a en conséquence fait une offre d'achat à 35 € le m², soit 152 495 € pour 4357 m², ce qui correspond au prix d'acquisition par la commune, ce qui était recherché.

Les Domaines ont été consultés et estiment la valeur vénale à 175 000 €, plus ou moins 10 % de marge de négociation.

Il est proposé d'autoriser cette cession au prix intermédiaire de 175 000 moins 10 %, montant auquel pourrait se rallier l'opérateur, soit 157 500 €.

Le conseil discute de ce projet d'aménagement et de construction et du niveau du prix qui peut être demandé sur St Maurice. Au terme de ce débat, il décide à la majorité d'autoriser cette cession au prix proposé et autorise le maire à signer un compromis de vente (et non une promesse unilatérale) puis la vente.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 18

2. Compte-rendu des Commissions

2.1 AFFAIRES SCOLAIRES (MARIE-FRANCE PICARD)

La Commission ne s'est pas réunie depuis le dernier conseil, mais plusieurs dossiers se rapportant aux sujets évoqués lors des séances précédentes nécessitent aujourd'hui une délibération.

Il est rappelé que depuis la rentrée, aucune classe ni aucune école n'a été fermée à St Genix, grâce au respect des protocoles mis en place tant dans les écoles qu'à la cantine.

Le Conseil municipal Jeunes, qui avait repris cet automne, a été à nouveau suspendu pendant le deuxième confinement.

2.1.1 Tableau des effectifs

Les heures de travail pour l'accompagnement et le nettoyage de la cantine peuvent être confiées à des ATSEM ou des personnels recrutés à cet effet. Trois heures ont été confiées à une ATSEM provisoirement en heure complémentaire. L'intéressée, titulaire, souhaite que ces heures soient intégrées dans son temps de travail, ce qui est possible.

Le Conseil décide de passer un poste d'ATSEM de 27 à 30h, en précisant bien dans le descriptif du poste à quoi servent ces 3 heures ajoutées.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.1.2 Octroi d'une prime

Pour le bon fonctionnement des cantines scolaires, la municipalité a été amenée à identifier trois « référentes » qui servent de relai de coordination au sein des équipes et dans les relations avec les élus.

La période du COVID a confirmé l'importance de ce rôle et sa pérennisation. Mais cette responsabilité supplémentaire ne s'accompagne à ce jour d'aucune reconnaissance particulière. Il est proposé d'accorder une prime annuelle de 150 € net. Or deux de ces référentes sont des salariées de la CCVG mises à disposition.

Après étude de leur cas avec la CCVG et la receveuse, il est possible de leur verser une prime exceptionnelle, mais il faut une délibération spécifique du conseil municipal.

Le Conseil municipal décide d'accorder cette prime aux trois « référentes » y compris à celles mises à disposition par le CCVG.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.1.3 Versement d'une subvention

Le tableau des subventions a été voté par le CM. Il convient de le compléter par une subvention à la Coopérative de l'école maternelle de 240 €, cette association ayant du prendre en charge le coût d'abonnement et d'hébergement de la nouvelle application de l'école sur 8 mois.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.2 TRAVAUX (JEAN-PIERRE DREVET)

La commission s'est tenue le 16 novembre et 7 décembre à St Genix.

Outre les points déjà évoqués dans l'ordre du jour (travaux, déneigement), elle a évoqué la question de l'éclairage du terrain de foot, l'équipement des services, la modernisation de l'éclairage public, la signalisation.

La réflexion a été engagée sur la sécurité de la traversée du bourg après les mesures radars effectuées en ce moment.

2.3 COMMUNICATION (JEAN-MARIE KREBS)

Après une séance de relecture commune, le prochain bulletin municipal est bouclé : à distribuer avant la fin de l'année.

L'agenda est arrivé et sera distribué avec le bulletin.

L'application Panneau Pocket atteint 326 abonnés.

3. Actualités intercommunales

3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS (CCVG)

Commission Affaires Sociales du 3 novembre 2020

- Rôle et attributions de la Commission Affaires sociales
- Présentation du service et des actions en cours
- Travail collectif de prospectives sur les enjeux pour les 6 ans à venir
- Validation des orientations

Commission Tourisme du 5 novembre 2020

- Présentation des nombreux projets en cours
- Nos priorités

Bureau Communautaire du 10 novembre 2020

Interventions :

- Madame Juliette PART, Secrétaire Générale de la Préfecture,
- Monsieur Emmanuel PETIT, d'AGATE Territoires, sur le « transfert des pouvoirs de police au Président de l'EPCI ».

- SPEEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat)
- Transfert de la compétence PLU et carte communale
- Convention ADS avec la CC des VDD
- Compétence eaux pluviales
- Recrutement temporaire pour pallier à l'accroissement d'activités des services Technique et Economique

Conseil Communautaire du 24 novembre 2020

Intervention Pierre MOORE et Sophie PARIZOT du Département sur l'avancement du déploiement de la fibre et de la 4G

FINANCES :

- Budget annexe Petite Enfance/Enfance Jeunesse : DM n°1 & admissions en non-valeur
- Budget annexe Transports scolaires : Admission en non-valeur
- Convention relative à l'achat de masques réutilisables par la CC Val Guiers : modalités de remboursement

TRANSITION ENERGETIQUE :

- SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat) – Adhésion au dispositif 73 tel que défini par l'AMI régional.

TRAVAUX / FONCIER / ECONOMIE :

- Zone du Jasmin : vente de parcelle à la SCI 2 PER
- Aménagement du « Lieu Partagé de Services » (bâtiment La Poste) : demande d'une subvention DSIL 2020

TOURISME

- Convention relative à la signalisation d'animation culturelle et touristique sur l'A43

SOCIAL :

- Appel à projets « inclusion numérique » de la CPAM de la Savoie : demande d'une subvention

QUESTIONS DIVERSES/DISCUSSIONS

- Transfert des pouvoirs de polices administratives spéciales du Maire au Président de l'intercommunalité

Bureau Communautaire du 7 décembre 2020

Convention ADS avec CCVD
Candidature Ambition Tourisme
Compétence Mobilité
Compétence Eaux Pluviales
Préparation budget 2021
Demande subvention Cadets de la Gendarmerie 73
Point sur la fibre
Règlement Intérieur
Communication
Calendrier

Commission Développement économique du 8 décembre 2020

OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

*Compte rendu GT du 9.11

*Consultation relative au diagnostic territorial (volet économique)

*Candidature au dispositif « Petite ville de demain »

INNOV LAB : accompagnements en faveur des TPME (digitalisation et évolution des modèles d'affaires)

TERRITOIRE D'INDUSTRIE : COTECH du 27.11 *Cofinancement du poste d'animateur du dispositif

ZAE :

* Présentation des projets d'implantation d'entreprises et du foncier disponible par ZAE

* Base de données AGDE (outils de gestion des entreprises sur le territoire)

Conseil Communautaire du 14 décembre 2020

3.2 SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (SMAPS)

Le Conseil Syndical se réunissait ce soir pour présenter l'équipe de chargés de mission aux élus.

Les réunions de GT thématiques se sont réactivées : habitat, mobilité, Europe, TEPOS (Territoire à énergie positive) ...

3.3 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Sur les travaux, cf. **point § 1.2.2** de l'OJ

3.3.1 SIEGA

Le rapport d'activité du service public de l'assainissement 2019 a été transmis et est consultable.

3.3.2 SDES

Le SDES a notifié sa participation au programme d'éclairage public pour 2020 : 6 440 € pour 33 lampadaires.

En contrepartie, il convient de lui céder la valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE).

Le Conseil autorise le maire à signer la convention correspondante.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4. Questions diverses

4.1 CONVENTION UTILISATION DE LOCAUX AU COLLEGE

Le collège de la Forêt héberge une coopérative scolaire, association gérée par des Parents d'élèves.

Cette occupation d'un local interne à titre gratuit a été autorisée par le Conseil d'Administration du Collège.

Mais s'agissant d'une association locale de parents d'élèves, les instructions prévoient la cosignature par le maire, autorisé par le Conseil Municipal.

Le Conseil autorise le maire à signer cette convention.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4.2 CESSION DU BATIMENT DE LA POSTE

Le Conseil avait délibéré sur le principe de la cession à l'€ symbolique du bâtiment de la Poste à la CCCVG, afin de l'aménager en maison de service incluant une agence postale intercommunale.

La division du terrain a été préparée, car la commune conserverait le reliquat non utilisé par la Communauté de commune.

Parallèlement, la CCVG a négocié l'acquisition de la part POLAUD du bâtiment (le garage sous la Poste) afin d'avoir la pleine maîtrise des travaux sur la dalle.

Le Notaire a fait connaître que la division ne pouvait se faire directement en raison de la copropriété et propose une cession globale suivie d'une rétrocession.

Cette proposition parvenue le jour même du conseil, celui-ci estime qu'elle nécessite étude et la délibération est renvoyée à une décision ultérieure.

4.3 CONVENTION D'ACHAT DES MASQUES REUTILISABLES

Pendant le 1^{er} confinement, les maires du secteur sont tombés d'accord pour une commande groupée par la CCVG de masques lavables réutilisables fabriqués localement par les Etablissements Carret, les tarifs étant dégressifs en fonction du nombre/

Deux commandes successives ont eu lieu et l'Etat a annoncé qu'il subventionnerait à 50 % pendant cette période. En cas de commande groupée, c'est l'organisme regroupant la commande qui présente la demande de subvention.

La CCVG présente un projet de convention à chaque commune ; St Genix est concerné pour 360 + 6000 masques, soit 3392,88 € après subvention de l'Etat (le double en l'absence de subvention).

Les crédits avaient été budgétés lors d'une précédente DM.

Le Conseil autorise le maire à signer cette convention.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4.4 INTERVENTIONS DE LA REGION DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID

Le maire fait le point des interventions de la Région dans le cadre de la lutte contre la COVID et de la collaboration demandée chaque fois aux communes : distribution de masques adultes, puis masques enfants, purificateurs d'air...

Aujourd'hui, c'est une vaste opération de dépistage par tests antigéniques qu'elle propose, à mettre en place par les communes avec les soignants.

Le maire fait part de ses contacts avec les soignants mobilisables et les réticences parfois opposées à ce type d'initiative. Finalement, il apparaît possible d'organiser avec des soignants volontaires une opération concentrée sur le samedi 19 décembre, dans la salle polyvalente, libérée de la cantine pendant les vacances scolaires.

Une liste d'élus volontaires pour accompagner cette action est arrêtée, les modalités devant en être précisées avec les soignants volontaires et la Région.

4.5 CALENDRIER

Prochain Conseil :

Jeudi 28 janvier 2021 à 20h

Séance levée à 23h15.